



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
Seine-Saint-Denis

## **CURSUS DE CLASSES A HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE ET DANSE – LE BLANC-MESNIL DE LA 6<sup>e</sup> A LA 3<sup>e</sup>**

COLLÈGE A. & E. COTTON  
CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL (C.R.D.)

### **RÉUNION D'INFORMATION**

**LUNDI 29 janvier 2018 à 18 heures**  
**AU COLLÈGE AIMÉ ET EUGÉNIE COTTON**  
4, rue du Docteur Albert Calmette  
93150 LE BLANC-MESNIL

Les classes à horaires aménagés s'adressent aux élèves :

- fréquentant déjà le Conservatoire (classes d'instrument ou de danse),
- ayant déjà une pratique instrumentale,
- ayant participé dans le cadre scolaire à un atelier sur une année organisé par le Conservatoire,
- souhaitant débiter l'étude de la danse

Cette classe est destinée aux élèves manifestant une réelle motivation à une pratique artistique, sans pour autant avoir une vocation professionnelle. Le but est de pouvoir mener de façon cohérente études générales et études musicales ou chorégraphiques, grâce à des aménagements d'horaires. Le cursus s'étend sur toute la durée du cycle du collège, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> dans le cadre d'une coopération éducative entre le Conservatoire et l'Education Nationale, conformément à l'arrêté ministériel du 31 juillet 2002.

Fiche d'inscription à retirer au Conservatoire Erik Satie, 71, avenue Charles Floquet, tous les jours de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Afin de **confirmer la candidature de l'élève**, merci de remettre le dossier complet au **plus tard le vendredi 16 février 2018** par courrier postal adressé au conservatoire ou par courriel à l'adresse [crd@blancmesnil.fr](mailto:crd@blancmesnil.fr)

Allel ATTARI  
Principal du Collège A.E.COTTON

Alexandre DAMNIA NOVITCH  
Directeur du Conservatoire à  
Rayonnement Départemental